

FCO des conducteurs du transport routier de marchandises

Décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007 – Arrêté du 3 janvier 2008

Public

Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes.

Pré-requis

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou EC en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R.222-2 et R.223-3.
- Justifier de la régularité de sa situation au regard de la qualification initiale (FIMO).

Objectifs

Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de reconnaître, d'appliquer et de respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

Programme sur une durée de 35 heures

Accueil et présentation de la formation 0 h 30

Bilan des connaissances relatives : 3 h 30

- Aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité
- Aux techniques et comportement en conduite : conduite libre accompagnée (évaluation individuelle et analyse) 0 h 30

Thème 1 / Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : 11 h *

- La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique, les possibilités de l'informatique embarquée, l'optimisation de la consommation du carburant
- Le chargement, l'arrimage, le respect des consignes, la bonne utilisation du véhicule
- L'application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile (1 h 30 de conduite individuelle dont 0 heure 30 au maximum peuvent être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial)

* dont 6 h pour la pratique de la conduite (5 h 20 de conduite et 0 h 40 de commentaires pédagogiques)

Thème 2 / Application des réglementations (actualisation des connaissances) : 6 h

- La réglementation sociale européenne applicable au transport routier de marchandises : les temps de conduite et de repos, l'utilisation du chrono tachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...)
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

Suite au verso >

FCO des conducteurs du transport routier de marchandises

Thème 3 / Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : 7 h

- La prévention des risques physiques
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
- Les principes élémentaires de secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic des clandestins

Thème 4 / Service, logistique (actualisation des connaissances) : 4 h

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage 3 h

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Validation

Délivrance d'une attestation conformément à l'arrêté du 4 juillet 2008. Valable 5 ans.